

rick Wyse, graveur, à l'Hôtel du gouvernement, à Québec, en présence du lieutenant-gouverneur Belleau et des honorables MM. Chauveau, Ouimet, Beaubien, Archambault, de Boucherville, Irvine et Robertson, membres du Conseil Exécutif, puis remis à M. Chauveau, premier ministre et secrétaire de la province.

DEVISE

Les armes de la province de Québec reçurent, en 1883, l'addition de la devise : " Je me souviens ", qui résume si admirablement la raison d'être du Canada français comme province distincte. M. Eugène Taché avait préparé les dessins de la façade du Palais Législatif de Québec, et y avait introduit les armes de la Province avec cette devise : " Je me souviens, " dont il est l'auteur, et qui était alors inconnue. Les plans et devis préparés par M. Taché, M. Jean-Baptiste Derome et le bureau des ingénieurs du département des Travaux publics, servirent de base et furent annexés à un contrat qui fut passé le 9 février 1883, devant M. Cyrille Tessier, notaire, sous l'autorité d'un arrêté du Conseil Exécutif portant la date du 22 janvier de la même année. Ce contrat fut signé par M. A. Charlebois, entrepreneur, et, de la part du gouvernement, par l'honorable M. Elisée Dionne et M. Ernest Gagnon, le premier, comme commissaire, et le second comme secrétaire du département de l'Agriculture et des Travaux publics. Les parties contractantes signèrent aussi les plans annexés au contrat sur lesquels étaient dessinées les armes de la province avec la devise " Je me souviens. " On peut donc dire que c'est à partir du 9 février 1883, date de la signature du contrat pour la construction du Palais Législatif de Québec, que cette devise a revêtu un caractère officiel.

* *

En résumé, les armes de la province de Québec datent du 26 mai 1868 ; le grand sceau de la province date du 30 novembre 1869, et la devise " Je me souviens " date du 9 février 1883.

ERNEST GAGNON